



# PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 janvier 2018

Le mardi 16 janvier 2018 à 19 heures, le conseil communautaire, suite à la convocation de M. le Président en date du 10 janvier 2018, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, sous la présidence de M. Jean-Michel COMBET, Président.

## APPEL NOMINAL

### Présents :

Commune d'Allonzier la Caille

M. Gilles PECCI, Mme Corinne GARCONNET, M. Michel de REYDET

Commune d'Andilly

M. Vincent HUMBERT

Commune de Cercier

M. Jean-Michel COMBET

Commune de Copponex

Mme Catherine BEYHURST

Commune de Cruseilles

M. Daniel BOUCHET, Mme Brigitte CARLIOZ, M. Bernard DESBIOLLES, M. Louis JACQUEMOUD, Mme Catherine CHALLANDE, M. Louis -Jean REVILLARD, M. Frank GIBONI, Mme Dorine PEREZ

Commune de Cuvat

M. Dominique BATONNET, Mme Marcelle BUFFARD

Commune le Sappey

Mme Marie-Laure DESBIOLLES (suppléante)

Commune de Saint Blaise

M. André VESIN

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, M. Bernard SAILLANT

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Vovray en Bornes

M. Xavier BRAND

### Procuration :

M. Georges Noel NICOLAS, Commune d'Allonzier la Caille  
M. François RICHER, Commune de Copponex

### Absents :

M. Jean-Louis FELFLI, M. Christophe BOYER, Commune de Cernex  
M. Christian BUNZ, Commune de Cruseilles  
M. Jean-François VERNON, Mme Charlotte BOETTNER, Commune de Villy le Pelloux

### Présents : 22

§§§

M. le Président souhaite la bienvenue aux délégués et soumet le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2017 à approbation.

Les conseillers communautaires présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire au sein du conseil. M. le Président propose aux membres du conseil de désigner le secrétaire par ordre alphabétique des délégués ; M. Vincent Humbert a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président remercie M. Pierre Gal et Mme Dominique Alvin de leur présence et excuse M. le Sous-Préfet, Mme Christine Megevand et M. Julian Martinez.

M. le président transmet à M. Vincent Humbert toute sa sympathie et ses amitiés suite à l'incendie qui s'est déclaré sur le site des Médiévales.

Avant de commencer la séance, M. le président demande à M. Jean-Philippe Gazu, responsable du service « Commande Publique » depuis le 2 janvier, de se présenter.

## Délibérations

### ADMINISTRATION GENERALE

1. CONTRIBUTION AU SRADDET, **votée à l'unanimité**  
M. Joël Louveau rappelle que le SRADDET vise à définir les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire régional. Il a donné lieu à une contribution commune des 6 EPCI du bassin annécien.
2. CREATION ET COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT), **votée à l'unanimité**  
Par cette délibération, M. Joël Louveau explique aux membres du conseil communautaire qu'une commission locale d'évaluation des charges transférées doit être créée afin d'évaluer les transferts de charges, après l'adoption du régime de la fiscalité professionnelle unique.

Il est précisé que les conseils municipaux devront procéder à l'élection de leurs délégués dans la CLECT.

3. APPROBATION DU MONTANT PREVISIONNEL DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION POUR L'ANNEE 2018,  ***votée à l'unanimité***

M. Joël Louveau rappelle que la CCPC versera à chaque commune membre une contribution de compensation destinée à maintenir les équilibres budgétaires des communes, la CCPC percevant désormais l'intégralité des produits de la fiscalité professionnelle.

Le montant provisoire correspond à celui exposé par le cabinet STRATORIAL lors du conseil du 14 novembre dernier.

### **RESSOURCES HUMAINES**

4. SUPPRESSIONS ET CREATIONS D'EMPLOIS AU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES,  ***votée à l'unanimité***

M. le président informe les membres qu'il y a nécessité de transformer des postes au RAM suite au départ de deux agents (départ à la retraite et mobilité interne).

### **COMMANDE PUBLIQUE**

5. DISSOLUTION DU GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNE D'ALLONZIER LA CAILLE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES POUR LE MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE ET D'ETUDES ANNEXES POUR L'AMENAGEMENT URBAIN DU CŒUR DE VILLE A ALLONZIER LA CAILLE,  ***votée à l'unanimité***

M. Joël Louveau rappelle que la CCPC et la commune d'Allonzier la Caille ont constitué un groupement de commandes en vue de l'exécution de prestations de maîtrise d'œuvre et d'études annexes pour la réalisation d'un programme en cœur de ville.

La commune a pris une délibération de renonciation à ce groupement. La commune et la CCPC devront donc chacune engager leur propre procédure de désignation du maître d'œuvre et des entreprises de travaux.

6. AUTORISATION ANTICIPEE DE SIGNATURE DU MARCHE D'ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGE POUR LA CONSTRUCTION DU COMPLEXE SPORTIF DU SITE DES EBEAUX,  ***votée à l'unanimité***

M. Joël Louveau indique que l'importance et la complexité du projet de complexe sportif des Ebeaux à Cruseilles justifient la souscription d'un contrat d'assurance dommages-ouvrage que la délibération autorise le Président à conclure.

### **TOURISME**

7. COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES SUBVENTION COMPLEMENTAIRE A LA COMMUNE NOUVELLE FILLIERE POUR LA CYCLOSPORTIVE,  ***votée à l'unanimité***

M. André Vesin indique que la cyclo sportive 2017 fait apparaître un déficit financier, qui s'explique par une faible participation, à partager avec la commune de Filière. La poursuite de l'engagement de la CCPC pour cette manifestation se pose. M. André Vesin précise qu'il a déjà laissé entendre qu'il cesserait mais l'organisation de l'édition 2018 étant avancée, une décision définitive sera prise ultérieurement et rapidement.

M. Xavier Brand plaide pour une décision immédiate.

## Questions diverses

### - Fermeture de la Trésorerie Principale de Cruseilles

M. le président propose de rédiger une lettre à adresser au DDFIP pour l'interroger sur ce projet de fermeture de la trésorerie et lui faire connaître l'opposition des maires.

Mme Alvin évoque l'information communiquée par sa hiérarchie relative à la fermeture du poste au 31 décembre 2018. Elle dit sa surprise compte tenu des résultats qu'elle a obtenus et des relations entretenues avec les élus locaux.

M. Gilles Pecci précise qu'en tant que Maire, il adressera également un courrier au Préfet.

### - Carte judiciaire

M. Xavier Brand interpelle ses collègues maires par rapport à la réforme de la carte judiciaire, M. le président lui précise que la CCPC a relayé la proposition de motion préparée par l'association des maires de Haute-Savoie et l'a présentée lors du conseil communautaire du 19 décembre 2017, sans entrainer de vote, et tout en considérant que cette affaire ne relevait pas de sa compétence.

### - Les rythmes scolaires

Mme Marie-Laure Desbiolles, suppléante de la commune du Sappey interpelle M. Bernard Saillant sur le courrier de l'académie du 30 novembre dernier relatif aux rythmes scolaires qui appelle selon elle une réponse formelle avant le 15 janvier et la consultation des conseils d'école.

M. Saillant indique que la décision de retour à la semaine de 4 jours a fait l'objet d'un très large consensus. Il n'y a selon lui aucune ambiguïté vis-à-vis des services locaux de l'éducation nationale et une confirmation de cette position interviendra avant la fin de l'année scolaire en cours.

### - Chauffage école

M. Gilles Pecci informe que le chauffage de l'école ne fonctionne pas depuis le mois de décembre et demande l'intervention des services de la CCPC pour l'éclairage défectueux des Ponts de la Caille (Pont Caquot). M. Philippe Coquille précise que les services sont en contact avec le titulaire du chauffage à qui il appartient contractuellement de procéder au remplacement de la chaudière. En ce qui concerne l'éclairage du pont, les coordonnées de l'entreprise lui ont été transmises ce jour et il fait le nécessaire pour la cérémonie du 25 janvier prochain.